LES ROCHERS GRAVÉS DE PUECHERAL
(Florac, Lozère)

par Gilbert FAGES (*)

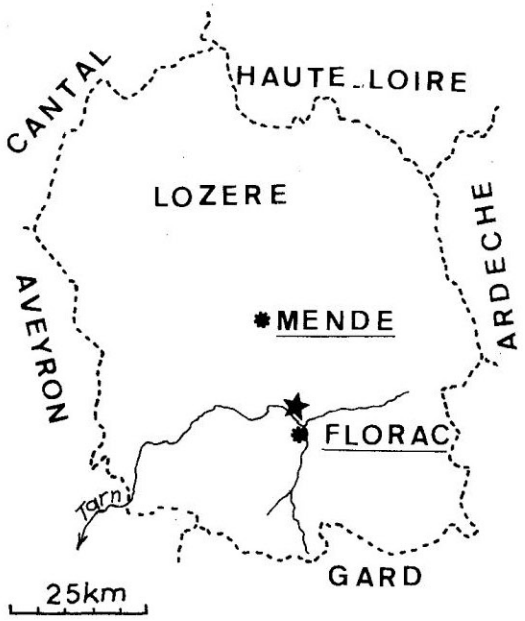

Fig. 1. — Situation géographique du rocher gravé de Puecheral dans la haute vallée du Tarn non loin de Florac

Les gravures sur parois rocheuses (schiste et grès) des hautes terres cévenoles sont connues depuis longtemps. Plusieurs sites ont fait l'objet de relevés précis et de publications détaillées qui mettent en évidence le double problème posé par l'interprétation et la datation de cet art schématique. Seul, l'établissement d'un corpus aussi exhaustif que possible pourrait débloquer cette situation inconfortable.

Le but de la présente note est bien plus modeste, elle se propose de faire connaître et de décrire l'ensemble de Puecheral qui ne paraît pas encore avoir retenu l'attention des archéologues. Par son style linéaire finement incisé il se démarque des autres œuvres réalisées généralement par piquetage (1).

(*) — G. Fages : La Grézotière - 48400 - Florac.

1. — Nous adressons nos vifs remerciements à Monsieur Dominique Albouy qui nous a signalé l'existence de ces gravures.

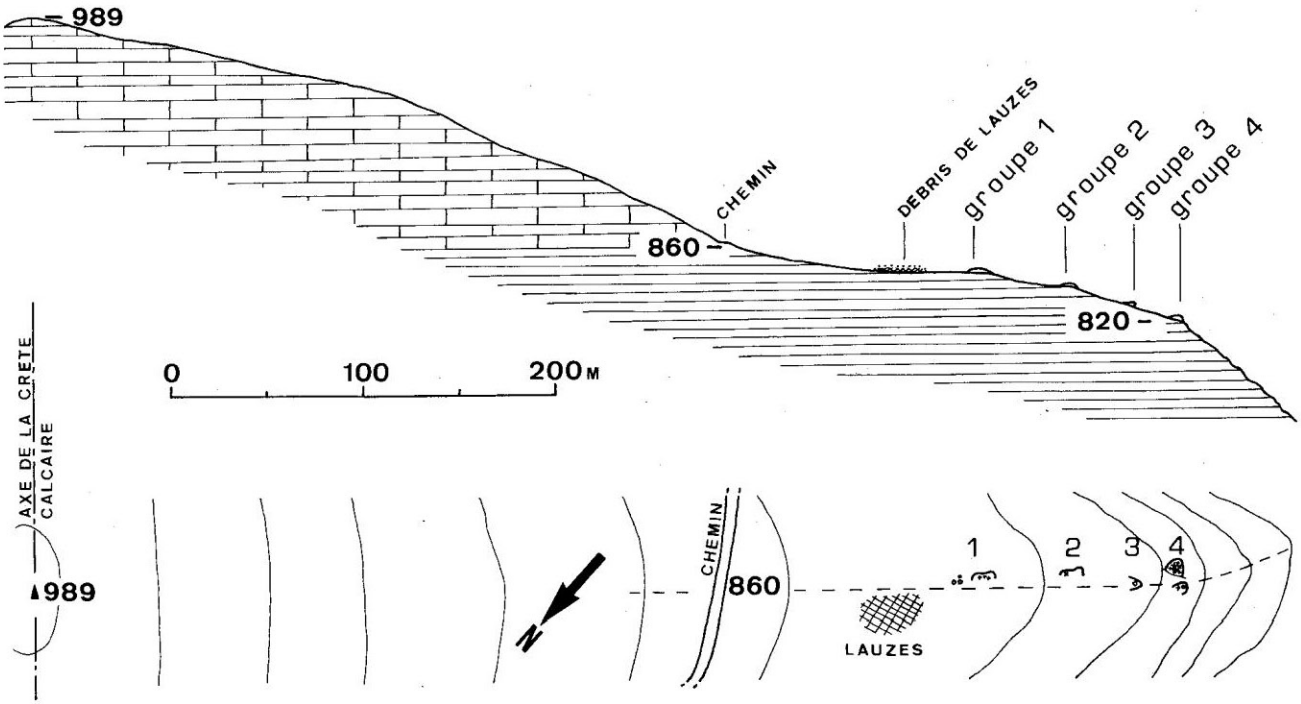

Fig. 2. — Plan et coupe sommaires montrant la position topographique et géologique du rocher gravé de Puecheral. Tireté : axe théorique du cap.

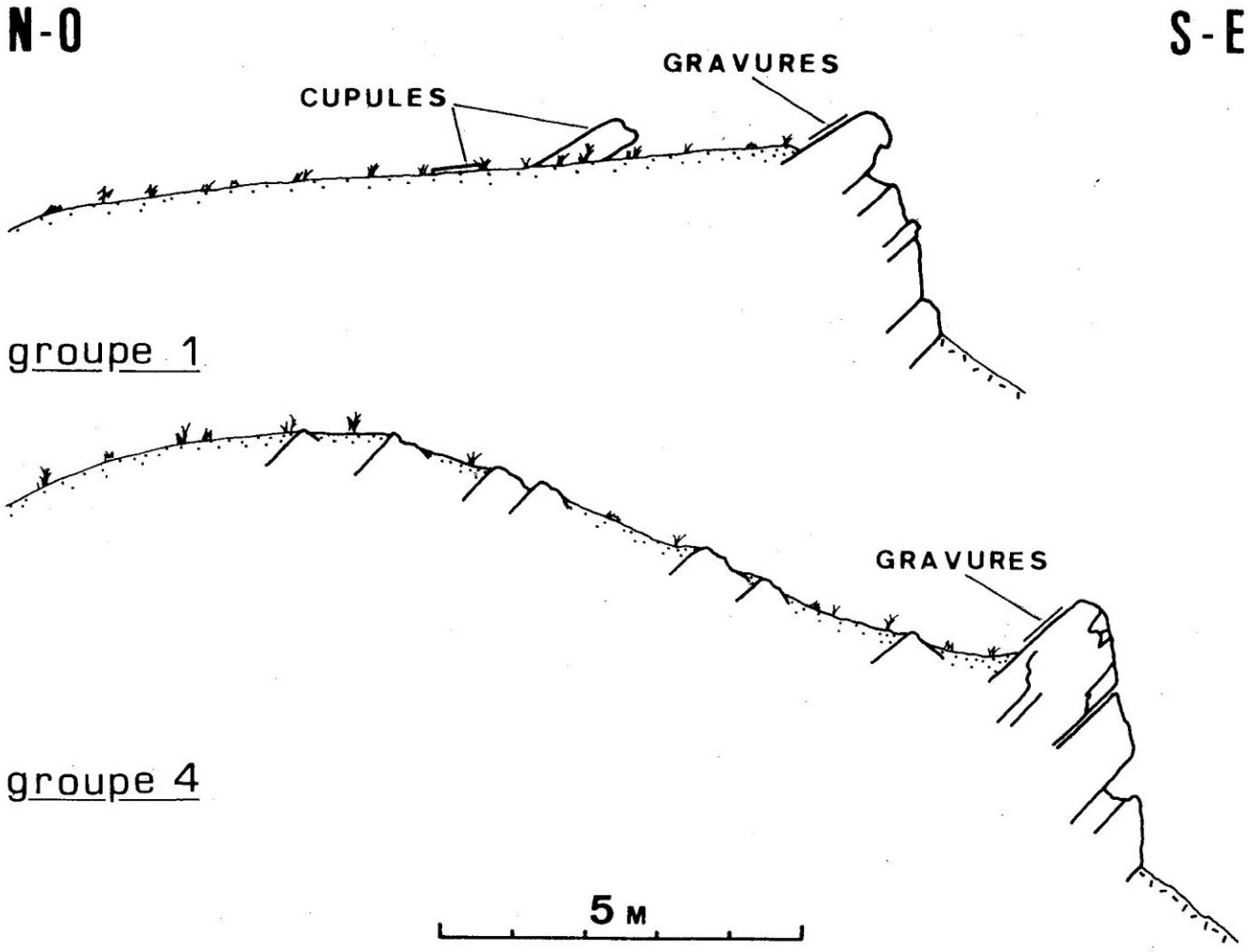

Fig. 3. — Coupes transversales schématiques du rocher gravé de Puecheral. Trait fort : affleurement schisteux, pointillé : terre humique, ligne brisée : cailloutis de pente.

1. — SITUATION :

Puecheral, qui est une longue croupe calcaire orientée N-O/S-E, se situe en grande partie sur le territoire de la commune de Bédouès. Le point culminant, cote 989, domine de près de 150 m le socle schisteux (schiste des Cévennes) échancré par de profonds ravinements.

Sur le versant méridional, le ravin du ruisseau de Filières et celui du ruisseau d'Issenges dégagent un cap remarquable qui s'avance, face au Causse Méjan, en direction du méandre de Fayet (2). En pente douce vers le S-O, cette langue de terre, longue de 200 m environ, est encombrée de genêts et ronces. L'affleurement des strates redressées à 45° provoque une sorte de crête rocheuse discontinue qui croît avec la déclivité. La face supérieure de ces pointements, dirigée vers le N-O, offre le plus souvent une surface plane et lisse qui a attiré les graveurs (3). (fig. 2 et 3).

Pour accéder au site, il faut emprunter le chemin qui, partant du Pont-du-Tarn, conduit à la ferme d'Issenges. Cette voie suit à peu près le tracé de la draille de Margeride.

2. — DESCRIPTION :

2-1. — LE SUPPORT :

Comme nous venons de le dire, il s'agit d'un affleurement de schiste des Cévennes dont le plan de clivage de la roche fournit des plages régulières et tendres qui se prêtent admirablement à la gravure fine. Toutefois, ce matériau est assez fragile car il se délite en minces feuillets entraînant peu à peu la disparition des figures.

Les faces propices ont toujours une surface réduite : moins de 2 m^2. Le graveur, travaillant accroupi, s'est contenté le plus souvent d'utiliser le bandeau médian.

2-2. — LES TECHNIQUES :

Deux techniques bien distinctes interviennent dans le tracé des figures : l'incision et le piquetage. Les deux méthodes paraissent avoir été utilisées concurremment ; toutefois la première, qui est la plus courante, est parfois antérieure au piquetage puisque certaines figures réalisées par celui-ci mutilent des tracés fins (4).

— **L'incision** : elle concerne toujours de petites figures linéaires obtenues par le va et vient d'une pointe ou d'un tranchant sans doute en roche dure. Le trait a une section anguleuse en V (largeur 2 à 4 mm, profondeur 1 à 2 mm) ; tracé avec beaucoup de maîtrise il relie le plus souvent de petites cupules coniques creusées par rotation (5).

— **Le piquetage et le raclage** : quelques figures de plus grande taille ainsi que certaines cupules à fond plat furent gravées par piquetage, peut-être au pic de quartz, suivi d'un raclage à la pointe mousse. La largeur du trait se situe entre 1 et 2 cm, quant à sa profondeur elle atteint rarement le cm ; il présente un profil en U assez mou tendant vers le fond aplani. Quelquefois, un mauvais raclage permet encore d'entrevoir la chaîne de coups successifs.

La patine des gravures réalisées par les deux techniques est rigoureusement semblable à celle de la surface rocheuse (lichens, etc...).

2-3. — LES GRAVURES :

Suivant un itinéraire descendant (de la cote 860 à la cote 820 de la figure 2) nous allons découvrir, tour à tour, les diverses roches gravées. Pour ce faire, nous avons divisé l'ensemble en 4 groupes correspondant aux 4 principaux affleurements répartis sur une centaine de mètres et numérotés de 1 à 4.

2-3-1. — le groupe 1 :

Il se compose de 3 blocs gravés (fig. 3 et 4).

— Presque sur l'axe de la crête, une dalle posée à plat porte deux cupules piquetées distantes de 10 cm (leurs dimensions respectives sont : 3 x 1 cm et 10 x 3 cm).

— A 0,8 m, le sommet d'un affleurement en place présente une petite cupule 2 à 3 cm x 1 cm) trop érodée pour permettre l'identification de la technique de forage.

— Enfin, à près de 3 m, c'est-à-dire sur le rebord S-E du cap, se dresse la roche ornée du panneau le plus conséquent du groupe. On peut y distinguer 16 signes cruciformes plus ou moins complets. 3 sont du style incisé fin : le plus à gauche possède 3 branches cupulées. Un quatrième exemplaire incisé a été repris par piquetage ; du premier tracé il ne reste que 4 cupules coniques. Toutes les autres figures appartiennent au style piqueté. Dans plusieurs cas le raclage final est seulement ébauché. L'épaississement terminal de certaines branches ne doit plus correspondre à une cupule intentionnelle mais, plutôt, aux coups répétés à l'amorce du trait. Un bras de la croix supérieure est potencé.

---

2. — Il est sur les confins septentrionaux de la commune de Florac. Coordonnées Lambert — Florac n° 7-8 : x 699,40 ; y 229,25.

3. — Côté amont, des carriers historiques ont exploité l'empilement des feuillets schisteux entaillés par l'érosion. La finition des lauzes devait se faire sur le replat où se remarque un tas de déchets. Il n'est pas impossible que cette activité ait provoqué la destruction d'une ou plusieurs plages gravées.

4. — Nous ne retiendrons pas ici les 2 grandes croix latines (65 x 25 cm) qui oblitèrent le panneau principal du groupe 4. Elles ont été profondément entaillées à l'aide d'un instrument métallique (du type marteau taillant) dont les traces sont encore discernables sur les lèvres du sillon à profil en V (largeur moyenne 4 cm, profondeur 2 à 3 cm). Leur patine diffère sensiblement de celle des autres figures. Elles pourraient être dues aux ouvriers carriers que les petits signes anthropomorphes tracés bien longtemps auparavant auraient intrigué.

5. — Un outil en quartz ou en silex convient parfaitement à ce genre d'opération. Sur le site même les éclats naturels de quartz blanc abondent ; nous en avons choisi un pointu et en quelques minutes nous avons pu réaliser sur une plaquette de schiste un signe cruciforme et cupulé identique à ceux qui nous occupent.

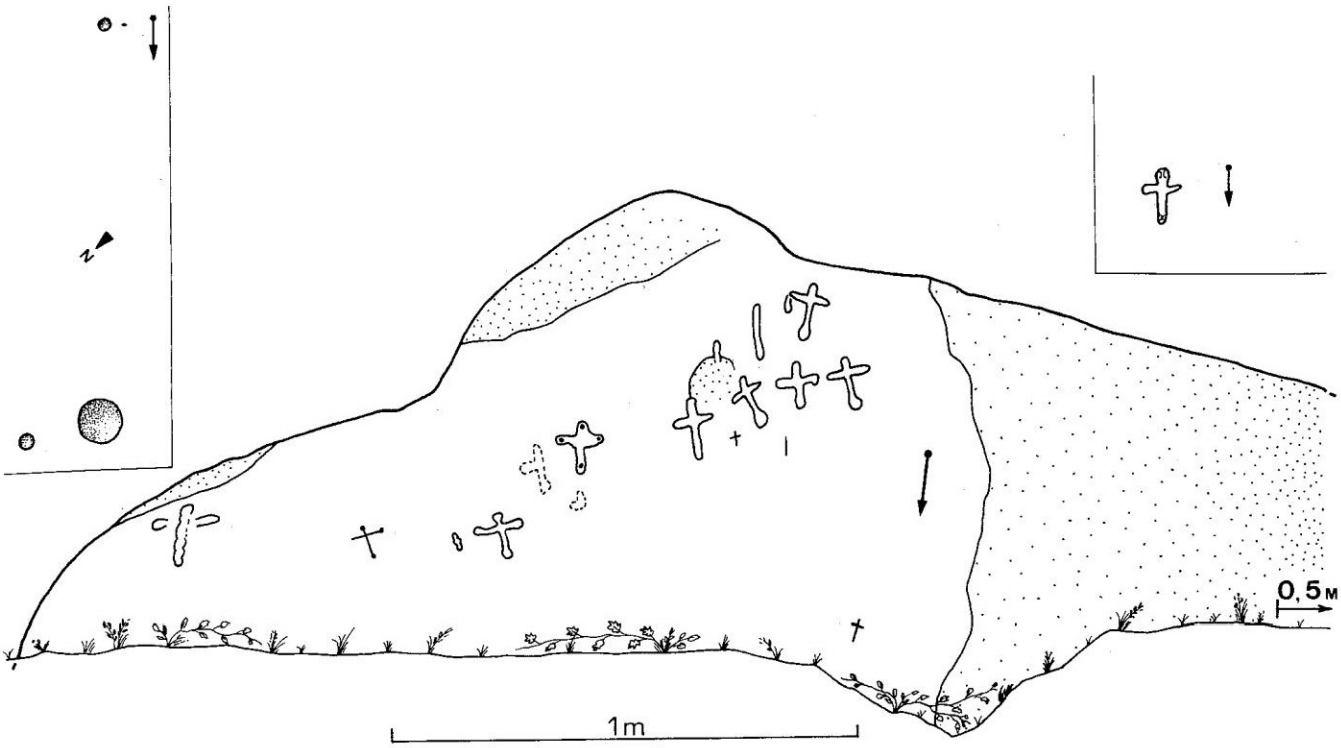

Fig. 4. — Groupe 1 de Puecheral, panneau principal. En tireté : contour probable. La flèche pointée indique le pendage général du support rocheux. En haut à gauche : cupules du groupe 1, en haut à droite : signe cruciforme du groupe 2.

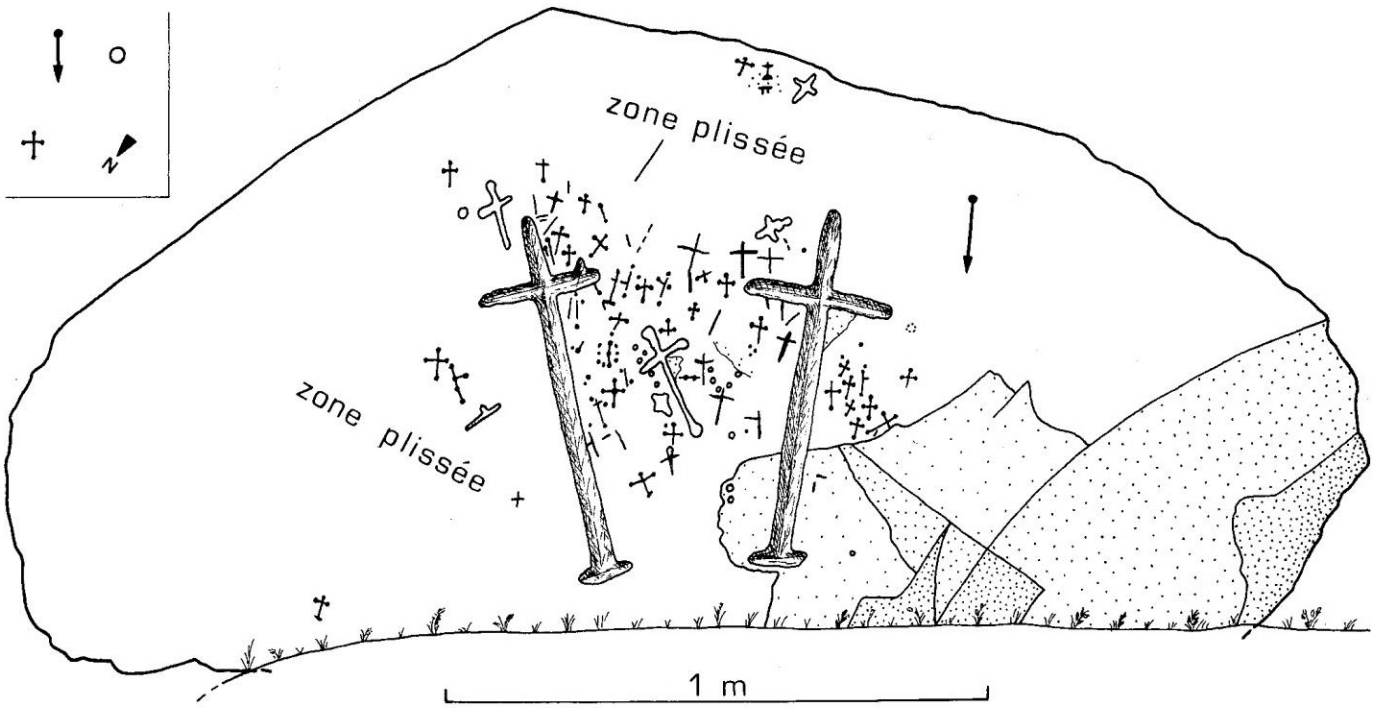

Fig. 5. — Groupe 4 de Puecheral. Grandes croix ombrées : tracés entaillés avec un marteau taillant métalique, figures laissées en blanc : tracés piquetés. La cupule en haut à gauche près d'un dessin cruciforme piqueté est également piquetée. Noter dans le secteur délité, 2 cupules profondes forcées à l'aide d'un outil pointu (Ø 1 cm, prof. 2 cm). La flèche pointée indique le pendage général du support rocheux. En haut à gauche : gravures sur bloc voisin.

2-3-2. — le groupe 2 :

A 45 m, sur un petit affleurement comparable au précédent, on aperçoit un signe en forme de croix dessiné par piquetage. Les impacts des coups sont bien apparents à la tête et au pied du tronc vertical. Tout autour plusieurs cupules à peine esquissées sont sans doute naturelles (fig. 4 en haut à droite).

2-3-3. — le groupe 3 :

Situé sur l'axe du cap et à 23 m du précédent, un pointement rocheux triangulaire provoque un décrochement de la pente. Une cupule est creusée par piquetage près du sommet.

2-3-4. — le groupe 4 :

A 23 m, le plus volumineux affleurement de l'ensemble constitue l'extrémité du cap avant l'accentuation brutale de la pente qui débute en contrebas. Deux blocs offrent, sur leur face N-O, le groupe de gravures le plus important de Puecheral (fig. 3 et 5).

— Sur l'axe du cap, la paroi déclive d'un bloc assez élevé présente sur son arrondi sommital un signe cruciforme cupulé (traité par incision fine) et une cupule de 3 x 1 cm (piquetée).

— A 10 m, sur le versant S-E abrité du vent du Nord, s'élève un rocher parcouru de lignes de fracture que la chute de gros éclats anguleux amenuise peu à peu. La gravure affecte le bandeau médian de la face N-O ; elle est même concentrée sur un espace central circonscrit par deux zones plissotées (6).

L'ensemble du panneau se compose de 120 signes complets ou partiels parmi lesquels il y a seulement 6 gravures piquetées dont une cupule simple. Le tout est surchargé par 2 grandes croix latines à pied barré (voir note 4).

Les incisions fines (linéaires) : on compte 43 signes cruciformes et 24 traits simples qui sont vraisemblablement des vestiges de cruciformes. Les 43 signes en forme de croix se décomposent ainsi : 9 croix simples et 34 croix cupulées (7). Dans 3 cas une cupule marque l'intersection du croisillon et du tronc, dans un cas une cupule supplémentaire s'intercale entre l'intersection et le pied, enfin dans 3 cas une barre transversale remplace la cupule du pied (8).

Les cupules : associées aux figures, on note une trentaine de cupules coniques forées. A deux exceptions près, elles sont toujours de très petite taille. Elles doivent correspondre pour la plupart à des croix cupulées dont le tracé linéaire superficiel a disparu. Il convient de souligner la disposition en arc de cercle fermé de 5 cupules et la curieuse figure circulaire composée par un signe cruciforme à 5 cupules, dont les traits sont très effacés, auquel ont été ajoutées 5 cupules inégales.

Le piqueté : l'inventaire des gravures qui relèvent de cette technique se limite à 5 signes cruciformes au tracé plutôt malhabile et à une cupule. Là encore il est difficile de savoir si certaines branches sont intentionnellement cupulées.

L'examen du relevé de la figure 5 révèle que si 3 des figures de ce type occupent une position marginale, 2 croix jumelées se placent au cœur de la concentration. On pourrait se demander si une partie de la composition n'est pas ordonnée autour de ce motif central ? Du même coup apparaît la contemporanéité probable des deux styles de gravure (9).

3. — COMMENTAIRE :

De cet ensemble composé de 142 signes répartis inégalement sur 7 roches, il ressort une grande homogénéité. Cela tient autant, sinon plus, au thème des figures qui est d'une simplicité déroutante et qui se répète inlassablement, qu'à leur réalisation.

---

6. — Malheureusement le support très fragile s'écaille rapidement. Phénomène grave qui pose le problème de la conservation de ces œuvres dont plusieurs sont déjà bien effacées...

7. — Toutes les possibilités existent : 1, 2, 3 ou 4 branches terminées par une cupule et cela indifféremment sur le croisillon ou sur le tronc vertical.

8. — La croix haussée sur pied située au sommet du bloc paraît avoir été retracée à une époque indéterminée.

9. — Certes, nous pouvons affirmer que l'incisé précède parfois le piqueté (en particulier dans le groupe 1 où une figure incisée a été reprise par piquetage) mais il devait lui être de fort peu antérieur. En définitive, il nous semble hasardeux de vouloir différencier chronologiquement les deux techniques dont les œuvres se côtoient sans réellement se chevaucher.

Il s'agit essentiellement de signes cruciformes, cupulés ou non, ponctués de bâtonnets et de cupules isolés. Le croisillon est toujours plus court que le tronc vertical qu'il coupe dans le tiers supérieur. Il est parfois oblique ou incurvé ; les bras sont assez souvent de longueur différente. Lorsque le trait est arrêté par une cupule cette dernière paraît avoir été creusée d'abord.

Les gravures sont généralement orientées selon la pente du support rocheux. Sans en tirer de conclusion, on peut constater une discordance au niveau des techniques entre les deux principaux panneaux. En effet, dans le groupe 1 le piqueté est dominant alors qu'il est nettement minoritaire dans le groupe 4.

Nous ne croyons pas utile d'insister sur le fait que ces signes n'ont rien de commun avec des marques de christianisation (cette éventualité peut être envisagée pour les 2 grandes croix du groupe 4) ; ce sont des représentations anthropomorphes stylisées à l'extrême comme il en existe localement mais aussi dans les régions voisines.

En pays cévenol, les meilleurs éléments de comparaison nous sont fournis par le Rocher des Fées à Barre-des-Cévennes (Lozère). La paroi verticale d'un gros bloc de grès livre, au regard exercé, 75 signes au moins gravés par piquetage. Parmi les croix simples, qui sont au nombre de 43, apparaissent des cupules, des bâtonnets, des motifs curvilignes (arceaux ou fers à cheval) et, surtout, plusieurs anthropomorphes moins schématiques (10). Les gravures linéaires obtenues par incision font totalement défaut. Elles sont d'ailleurs rarissimes en Cévennes où l'on ne connaît guère avec certitude que celles découvertes par M. Lorblanchet sur le serre des Escudelles (Ste Etienne-Vallée Française, Lozère) (11).

Le rocher des Coudenasses (Palhers, Lozère), situé sur la retombée septentrionale des Grands Causses, est digne d'intérêt à plus d'un titre :

— les figures sont traitées par incision, souvent très large il est vrai (2 à 20 mm),

— tous les signes de Puecheral, les cupules exceptées, y sont représentés,

— ces signes de base sont associés à des dessins plus complexes : anthropomorphes géométriques, arbalétiformes et figures géométriques fermées (12).

Des représentations à peu près équivalentes se rencontrent dans l'Ardèche (13), à Olargues (Hérault) (14) et, plus loin, au Mont Bégo (15) ou encore dans les Pyrénées, etc... (16).

La signification de ces dessins nous échappe grandement. Nous avons l'impression que les 2 panneaux principaux (groupes 1 et 4) figurent une scène, retracent un événement. Le premier cas pourrait évoquer une assemblée recueillie (personnages alignés) qui regarde et (ou) écoute un officiant (prédicateur, sorcier...) symbolisé par une petite croix incisée en bas à droite ; le deuxième cas, au contraire, semble suggérer le mouvement : multitude se pressant ou, plutôt, dansant, virevoltant autour d'un personnage central indissociable d'un petit individu placé à ses côtés. Cinq cupules renforcent la notion de lien entre les deux personnages.

Bien sûr, ces deux interprétations sont seulement proposées comme hypothèse de travail. Quoiqu'il en soit, il nous semble que la recherche d'une signification globale pour un certain nombre de panneaux voire d'ensembles est une démarche objective (17).

Quant à l'épineuse question de la datation de ces œuvres, n'ayant malheureusement pas d'argument nouveau à proposer, nous renvoyons le lecteur aux articles déjà cités. Leurs auteurs placent ces « grimoires rupestres » dans une longue période qui englobe l'âge du Bronze et une partie de l'âge du Fer (18).

---

10. — Sur le Rocher des Fées voir principalement : Lorblanchet M. (1967). Géographie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine des Cévennes méridionales. D.E.S. ronéotypé, Université de Montpellier, pp. 99-113.
Fages G. (1977). Cinq années de recherches archéologiques sur le Causse Méjan et ses abords immédiats (1969-1974). Travaux du Dépôt de Fouilles Préhistoriques d'Anilhac, Florac, pp. 50-60.

11. — Lorblanchet M. (1967), *op. cit.*, p. 105.
Salles J. (1975) Les gravures rupestres cévenoles : la chaîne du Mortissou. Encyclopédie des Cévennes, n° 7, pp. 145-160.

12. — De Marnhac M. - Vernhet A. (1967). Gravures rupestres des Coudenasses, commune de Palhers (Lozère). Bull. Soc. Let. Sc. et Arts Lozère, n° 13, pp. 16-23.

13. — Richard P. (1957). Le mégalithisme dans la région des Vans. Cahiers Rhodaniens, IV, pp. 9-12.

14. — Guiraud R. (1963). Le peuplement du bassin de l'Orb, des origines à l'époque gallo-romaine. Annales de la Fac. des Lettres de Toulouse. Travaux de l'Inst. d'Art. Préh. VI, pp. 164-178.

15. — Isetti G. — Louis M. (1964). Les gravures préhistoriques du Mont Bégo. Inst. Int. d'Et. Lig., pp. 64-69.

16. — Combier J. (1972). L'art rupestre schématique dans le Midi de la France et les Alpes Occidentales. Etudes Préhistoriques, n° 3, pp. 35-46.

17. — M. Lorblanchet pense pour sa part que la paroi gravée du Rocher des Fées à Barre des Cévennes pourrait « raconter un événement, une cérémonie ». Lorblanchet M. (1967), *op. cit.*, p. 106.

18. — Cf. Bergougnioux — Glory A. (1952). Les premiers hommes. Didier, Paris, 1943, édition 1952, pp. 413-431 et, pour discussion, Lorblanchet M. (1967), *op. cit.*, p. 110-113.